

L'Education aux droits de l'enfant, un

L'EDD fait partie des «éducations à...» qui se développent depuis un certain nombre d'années. Comment articuler ces différentes approches et quel est l'avantage à garder des spécificités? Voici une ébauche de réflexion, basée sur la pratique enseignante, sur le lien entre l'Education aux droits de l'enfant et l'EDD.



Les éducations à...

Les «éducations à...» ont pris de plus en plus d'ampleur depuis les années soixante: on parle d'éducation à la santé, à la paix, aux droits humains, aux droits de l'enfant, à la citoyenneté, au développement durable, aux médias, interculturelle, religieuse, etc.

Elles ont plusieurs points communs:

- Leur but est de permettre aux personnes de se développer dans leur intégrité afin d'assumer toujours plus leur fonction de citoyen.

- Elles soutiennent des valeurs et des attitudes démocratiques et tentent de faire évoluer les attitudes, en particulier la pensée critique et la responsabilité.

- Elles cherchent à développer un autre type de rapport aux savoirs plutôt issus de pratiques que de savoirs de référence, avec une analyse systémique des relations et des interdépendances, en s'appuyant sur des capacités, en interrogeant les valeurs et leurs enjeux personnels et sociaux.

Elles veulent donner des outils à l'apprenant-e, qui devient un sujet qui pense le monde et les questions d'actualité, avec une dimension politique.

L'EDD, une approche par compétences

On le lit presque partout: l'EDD est une éducation qui privilégie très clairement une approche par compétences. Mais de quelles compétences parle-t-on? Et

quelles sont les compétences privilégiées?

La compétence est un processus dynamique et reconnu dans les sciences de l'éducation comme le résultat de la mise en œuvre de savoirs, de savoir-faire, d'expériences vécues, de savoir-être dans un contexte particulier (cf. Jonnaert, De Ketele, etc.).

L'EDD propose le développement de plusieurs types de compétences:

- des compétences cognitives (par exemple, acquérir, trier et mettre en relation des informations provenant de plusieurs domaines scientifiques);

- des compétences sociales (par exemple, coopérer et participer);

- des compétences méthodiques (par exemple, penser la complexité et les interdépendances, faire preuve de créativité et d'inventivité, se projeter dans l'avenir);

- des compétences personnelles (par exemple, se responsabiliser, développer sa pensée critique et de l'empathie, planifier et agir).

L'Education aux droits de l'enfant (EDE): une approche spécifique

L'EDE cherche à développer la connaissance de la Convention relative aux droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies. Elle assure une bonne compréhension des droits et des responsabilités de chaque individu et propose des méthodes d'éducation à la

paix, d'éducation participative, etc. La Convention pose les principes fondamentaux mis en œuvre dans cette éducation:

- L'affirmation que l'enfant est sujet et titulaire de droits, il est donc le but ultime du droit.

- Tout enfant a le droit de participer aux décisions qui le concernent dans la mesure de son développement.

- La réciprocité du respect des droits et des devoirs: le fait d'avoir, comme individu, des droits implique que les autres en ont aussi et qu'il est nécessaire de les respecter pour une vie sociale paisible.

Les apports complémentaires entre l'EDE et l'EDD

L'EDE permet donc d'accentuer certaines compétences, particulièrement en ce qui concerne la participation, la collaboration et la responsabilité. L'EDD permet de souligner les interdépendances, de penser la complexité et de se projeter dans l'avenir. Comment ces compétences sont-elles développées?

Permettre aux élèves de participer aux décisions qui les concernent implique de leur donner la parole, de prendre le temps de les écouter et de prendre en compte leur avis dans la décision. Cela peut se faire dans le cadre d'un conseil de classe, dans un débat, lors de l'élaboration d'une charte, lors de situations conflictuelles, etc.



plus pour l'EDD?

Cette première compétence est mise en lien avec la collaboration: lorsque je dois me positionner, je ne suis pas seul-e! Et le fait de réfléchir à plusieurs pour proposer une solution permet de développer une collaboration concrète. Pour y parvenir, les travaux de groupe sur des sujets complexes comme les questions sociales vives (QSV) sont un moyen très intéressant; de même que la réflexion sur une question particulière qui implique la pensée systémique et une mise en lien des interdépendances.

Finalement, la responsabilité ne peut se développer que dans le cas d'un choix assumé: il faut donc s'assurer que les élèves soient mis dans des situations face auxquelles ils ont les ressources cognitives nécessaires, leur donner les informations manquantes pour qu'ils puissent faire un choix qui soit assumé. Par exemple, dans l'élaboration du règlement d'un établissement auquel ils peuvent participer; élaborer des projets d'établissement dans lesquels ils sont partie prenante dès la conception et qui débouchent sur des actions concrètes et (éco)citoyennes, etc.

Un exemple concret?

Les fiches des droits de l'enfant élaborées par des ONG et éducation²¹ proposent une ébauche pédagogique qui s'appuie sur cette complémentarité. Pour les trois cycles de l'école obligatoire, une fiche pédagogique pour les élèves propose une activité d'une ou deux séances qui allie la connaissance des droits de l'enfant, les différentes dimensions de l'EDD (les autres: dimension sociale, l'argent: dimension économique, la nature: dimension environnementale, le lien avec des situations connues dans le passé: dimension temporelle ou ailleurs: dimension spatiale) et une action prospective.

La fiche pour le cycle 1 est un coin-coin que les enfants vont réaliser. Chaque image de ce coin-coin représente un droit de l'enfant. A partir de cette image et de l'introduction qui sera faite sur la Convention des droits de l'enfant, l'élève pourra dire à quel droit, à quelle responsabilité et à quelle dimension du Développement durable (DD) cela lui fait penser.

La fiche pour le cycle 2 est basée sur un sous-main qui représente quelques droits de l'enfant illustrés par Albin Christen.

A partir des images du sous-main (que l'on retrouve sur la fiche), les élèves vont se questionner sur les situations dans lesquelles leur droit à la participation est ou n'est pas respecté et faire des propositions afin que ce droit soit toujours davantage pris en compte. Pour ces propositions, ils devront tenir compte des différentes dimensions du DD.

La fiche pour le cycle 3 propose une réflexion sur le cycle de vie d'un T-shirt. A partir de différentes sources d'informations, les élèves seront amenés à faire une proposition quant à leur consommation et aux modes de production qui soient le plus en adéquation avec les droits de l'enfant et les principes du DD.

Vous trouverez les fiches pour les élèves et les consignes pour l'enseignant encartées dans ce numéro de l'Educateur.

Pour plus d'informations, consultez:

<http://droitsenfant.education21.ch>